

LES VALLÉES-DE-LA-VANNE



p. 6

Conseil de village



p. 11

France Services

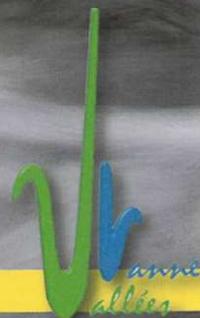


p. 26

Randonnées

Bien vivre

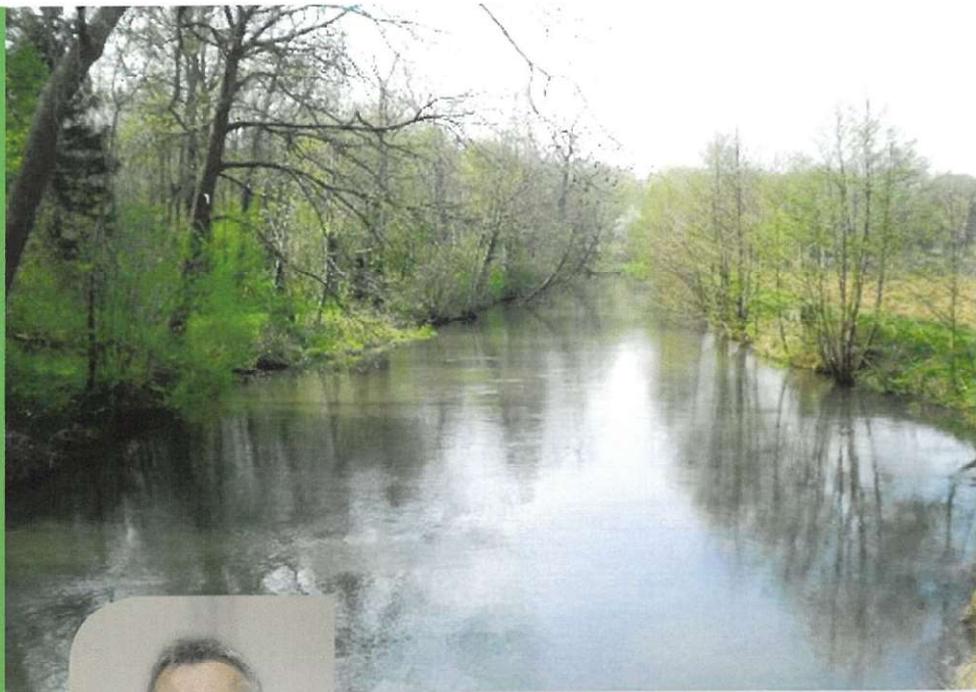
Aux Vallées-de-la-Vanne



BULLETIN COMMUNAL DES VALLÉES- DE-LA-VANNE SEPTEMBRE 2020

5 route du miroir
Theil-sur-Vanne
89320 Les Vallées-de-la-Vanne
03 73 74 95 80
www.les-vallees-de-la-vanne.fr

Directeur de publication:
MAUDET Luc
Rédaction : ROMIEUX Bernard
Conception Graphique
et Impression :
Chevillon Imprimeur
26, Boulevard Kennedy
89100 Sens
Dépôt légal à parution



L'édito du Mai

Luc Maudet

La période estivale est passée. Il nous faut reprendre le cours de notre vie, certes avec des conditions toujours un peu spéciales. Nous devons prendre soin aussi bien de nous que des autres. C'est en respectant ces mesures que nous faciliterons l'issue de cette pandémie.

Votre nouveau conseil municipal est installé. Les attermoissements liés aux conditions sanitaires pandémiques n'ont pas empêché la nouvelle équipe de commencer à travailler. Maintenant que tout est acté, les différentes actions vont animer nos échanges, débats et réflexions.

La volonté est de garder le cap et d'être résolument tourné vers l'avenir pour préserver le bien-être de vivre dans nos villages, maintenir nos services et les relancer quand c'est nécessaire. Il nous faut les envisager là où cela possible et, bien sûr, quand c'est judicieux.

Nous avons la ferme intention de préserver la proximité de l'échelon communal, sans négliger les opportunités de mutualisation avec nos voisins. Nous n'avons pas l'ingénierie des grosses structures (villes,

groupements intercommunaux ...).

Un habitant des Vallées-de-la-Vanne a besoin de bénéficier, à l'échelon de son village, d'un cadre lui permettant de répondre à ses besoins du quotidien et de pouvoir faire face, également, à des situations exceptionnelles.

Nos trois villages ont une longue histoire. Il ne faut pas regretter ce qui n'a pas été fait ou aurait pu être mieux fait dans chacun d'eux dans le passé. Nous avons bien à l'esprit, qu'il faut continuer avec optimisme, enrichir ce qui a été mis en place, en tirer les leçons, mais toujours avancer.

Vous découvrirez dans ce bulletin un inventaire non exhaustif de ce qui est en place, de ce qui est en cours d'installation et de la méthode que nous avons choisie pour travailler avec ceux qui veulent bien apporter leur pierre à l'édifice.

La période pandémique que nous vivons nous a contraint à intégrer d'autres considérations pour tous les services de la commune. Toujours avec la même volonté d'être réactif, s'adapter à la situation et développer les dynamiques qui animent notre commune.

SOMMAIRE

Réponses au questionnaire	4-5	Nos communes en images	20-21
Conseils de village	6	Les associations	22-25
Comment être informé	7	Randonnées	26-28
Compétences de la commune		Commerces - Producteurs - Services	29-32
Et compétences de la CCVPO	8-9	Santé	33-34
Ouverture des mairies	10	Mobilité - Orientations	35
France Services, la Poste	11-12	Bien vivre ensemble aux Vallées de la Vanne	36
La micro-crèche	13-14	Plans de la commune	37-39
Ecoles	15-19	Nouvelle équipe municipale	40

Si les élus définissent les orientations, l'exécution en revient au maire en s'appuyant sur le personnel communal, mais aussi d'autres services extérieurs.

C'est avant tout le personnel qui est en première ligne, dans ces périodes complexes. Il a su s'adapter à la situation, apporter son expérience et accepter les changements. Il a fallu mettre en place des conditions d'accueil, d'entretien des différentes structures de la commune.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal pour son action déterminante dans les différents modes de reprise de l'activité. De plus, il a accepté volontairement de faire don de jours de congés payés pour la période où il n'a pas travaillé, dans les limites des négociations nationales évidemment.

Pour nous élus, c'est le petit doigt sur la couture du pantalon, que nous avons été contraints d'appliquer les protocoles, réglementations et toutes autres formes de préconisations et obligations de la machine administrative. Ce système déjà très complexe en temps normal, a été alourdi par les restrictions de la crise COVID.

Il nous était imposé de rédiger le fonctionnement de nos services, dans le moindre détail, afin de recevoir une validation préfectorale. Un petit exemple : pour la reprise de l'école, le protocole administratif d'accueil des enfants faisait une soixantaine de pages à intégrer ou ingérer avec réponse sous 24 heures.

Cette période est propice en approche en tout genre : liens sociaux, productions locales, concertations, solidarité... Nous avons eu de belles initiatives qui se sont mises en place, la fabrication de masques par les bénévoles, véritable élan de générosité, en est un exemple.

Il y en a bien d'autres qui ont pu rendre de grands services. Notamment, l'organisation de la distribution de cagettes de légumes provenant des « Jardins de la Croisière » et des produits d'un fromager local, le vendredi après-midi, à l'initiative du Maquis de Vareilles (dispositif qui continue de fonctionner même après la période de confinement). Pour faciliter la visibilité des producteurs locaux, nous avons choisi de les faire figurer sur notre site internet et de leur offrir la possibilité d'en

créer un par le biais de notre partenaire SCANI.

Pour accueillir les nouveaux habitants sur la commune nous avons édité une plaquette « Bienvenue aux Vallées-de-la-Vanne » rappelant l'organisation de la vie dans nos villages. Cette plaquette est à votre disposition sur simple demande en mairie. C'est même valable pour les anciens !

Pour finir cet édito je voulais vous exprimer mon plus grand regret de l'absence des manifestations festives qui auraient dû se dérouler. Mais c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons pu organiser les retraites aux flambeaux dans les trois villages, cet instant magique de partage, moment incontournable de toutes ces lumières qui scintillent dans nos yeux d'enfants. Les participants s'enfoncent dans la pénombre avec cette lanterne colorée accrochée à un petit bâton. Quelques éclats de voix et des rires les accompagnent et permettent de mesurer la satisfaction que ce modeste moment peut apporter. Un grand merci à ceux qui ont répondu présents.

Bonne reprise à tous.

QUESTIONNAIRE

NOUS AVONS DISTRIBUÉ 870 QUESTIONNAIRES AUX PERSONNES DE 18 ANS ET PLUS DE LA COMMUNE, INSCRITES SUR LES LISTES ÉLECTORALES OU QUI S'ÉTAIENT FAIT CONNAÎTRE EN DEMANDANT DES MASQUES.

251 personnes ont répondu (74 de Chigy, 110 de Theil et 67 de Vaireilles) soit un taux de réponse de 29 % (en comparaison, la participation aux élections municipales a été de 319 votants)

Cela nous donne une bonne orientation pour les actions à mener sur notre territoire.

FRANCE-SERVICES

18,9% des personnes qui ont répondu ne connaissent pas France-Services (33% à Chigy). 29% des Theillois, 25% de Vaireillois et 15% des Chigiciens qui ont répondu ont utilisé ses services.

La présentation faite dans ce bulletin va vous permettre de découvrir cet espace.

Une permanence le lundi de 13 heures à 14 heures à Chigy et le mardi de 13h30 à 14h30 à Vaireilles a été mise en place pour permettre à tous d'accéder à ce service.



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MOBILITÉ

6% des personnes qui ont répondu n'ont pas de voiture pour se déplacer et près de 25% pourraient envisager d'utiliser les bus scolaires qui arrivent de Sens à vide sur la commune ou repartent vers Sens à vide après avoir effectué les tournées scolaires.

Les 2/3 des habitants pensent que ce serait une bonne idée que la commune propose une plateforme de covoiturage et 40% pourraient l'utiliser.

Enfin 87% des habitants plébiscitent la réalisation de la piste cyclable à l'emplacement de l'ancienne voie de chemin de fer de Sens à Troyes et demandent des prolongements pour entrer à l'intérieur des villages de Chigy, Theil ou Vaireilles. Beaucoup suggèrent qu'elle aille de Sens à Troyes.



SANTÉ

Si 91% ont un médecin traitant, 70% nous disent que c'est en dehors de la communauté de communes de la Vanne et du Pays d'Othe, vers Sens voire plus loin encore, ce qui démontre la désertification médicale de notre territoire.

Les 2/3 des réponses pensent que la télémédecine permettrait une meilleure prise en charge des malades sans se substituer au médecin traitant. 54% serait prêt à en profiter.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La sécurité routière est un sujet sensible. Les solutions proposées reçoivent des avis favorables variant de 44% (coussins berlinois)



Merci de votre participation !

à 62% (plateaux). Beaucoup de propositions ont été faites.

Le cheminement «PMR» (Personne à Mobilité Réduite) à Chigy de la rue de la Grenouillère à la Route des Sièges est plébiscité par 78% des Chigiciens qui ont répondu

SÉCURITÉ DES BIENS

7% des sondés ont subi un cambriolage récemment, et 64% des réponses souhaitent la mise en place de caméras de sécurité aux endroits névralgiques de la com-

mune et notamment vers les abribus.

COMMERCE LOCAUX

Si les commerces fixes semblent bien connus des habitants (67% à Chigy, 97% à Theil et 70% à Vareilles) les commerces itinérants le sont moins (49% à Chigy, 75% à Theil et 50% à Vareilles).

Enfin les produits locaux méritent une sérieuse promotion puisqu'à peine un habitant sur deux les connaît.

CONSEIL DE VILLAGE

81% des sondés qui ont répondu pensent que la création des conseils de village est une bonne chose et 28% sont prêts à s'investir dans ces conseils.

Beaucoup de propositions nous ont été faites. Les plus réalistes et celles qui dépendent de notre compétence (voir les compétences de la commune définies dans un article de ce journal) seront débattues dans les conseils de village.



L'Arbre à Palabres

LES PREMIERS CONSEILS DE VILLAGE

LES PREMIERS CONSEILS DE VILLAGE, TELS QUE NOUS LES AVIONS ÉVOQUÉS DANS NOTRE PROGRAMME, ONT ÉTÉ LANCÉS DÉBUT JUILLET. ILS ONT RÉUNI LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU VILLAGE HISTORIQUE ET TOUS LES HABITANTS QUI EN ONT FAIT LA DEMANDE EN RENVOYANT LE QUESTIONNAIRE QUE VOUS AVEZ REÇU EN JUIN. ENTRE VINGT ET TRENTE HABITANTS PAR VILLAGE ÉTAIENT PRÉSENTS..

Ce fut un premier contact rapide, car nous voulions avoir votre avis sur l'organisation des fêtes du 13 et 14 juillet et entamer la phase de consultation de la population.

Pour les manifestations du 14 juillet, vous avez émis un avis favorable pour que soit organisée, dans le respect des mesures imposées, une partie des activités. A l'heure où tout était annulé dans bon nombre de communes, il nous est apparu important de maintenir un lien social. Pour chaque village, vous nous avez fait des propositions qui ont pu être réalisées après accord de la Préfecture.

Concernant la consultation de la population qui a été faite par l'intermédiaire du questionnaire distribué, les échanges ont été nourris et fructueux, ils vont permettre d'aller plus loin dans la démarche de concertation. En effet, les sujets sont bien souvent communs aux trois villages.

En dehors des conseils de villages, nous prendrons contact avec les personnes qui se sont proposées pour enrichir nos commissions communales et nourrir les réflexions à mener sur les différents sujets auxquels nous serons confrontés.

Cette ouverture à la population, ne peut pas, et ne doit pas être un espace de doléances personnelles, mais bel et bien une action collective pour le bien-être de tous.

Cela nous a permis aussi de constater que des habitants ne connaissent pas tous les services ou organisations de la commune. Ce numéro de notre journal a pour but de vous les faire découvrir.

Un sujet qui est revenu souvent concerne la sécurité routière. Ce sera le premier travail de la commission mixte entre les villages et les élus.

Des propositions sur des équipements pour la commune ou ses habitants ont été proposées. Elles nourriront les réflexions de la municipalité.

Pêle mêle ont été évoqués les sujets suivants : la vitesse dans les villages, un équipement de sécurité individuel rétro-réfléchissant pour les enfants allant à l'école, des suggestions pour l'éclairage public...

Bien évidemment toutes ces propositions posent d'autres questions.



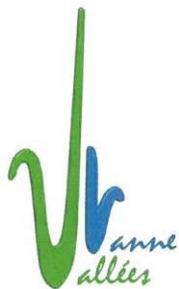
Voici un exemple pour imaginer ce qui peut parfois paraître aisé à résoudre mais qui finit par induire une réflexion plus poussée, afin d'éviter de passer à côté d'autre chose. S'agissant des équipements réfléchissants pour les enfants, hormis le choix de l'équipement, faut-il rendre obligatoire son utilisation ?

Des constats de carence d'entretien des voies ou de parcelles de terrain ont été soulevés. Des courriers vont être envoyés. Nous nous efforçons d'interpeller tous les contrevenants de façon uniforme.

ÊTRE INFORMÉ

Vous pouvez trouver une réponse à la majorité de vos questions sur le site internet de la commune :

<https://les-vallees-de-la-vanne.fr/>



Si vous voulez recevoir, par mail, les newsletters de la commune ou les alertes ramassage de poubelles, n'oubliez pas de le demander à l'adresse suivante :

mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr

Si un de vos enfants va au centre de loisirs, vous retrouverez ci-joint l'adresse du blog du centre :

<https://petits-pieds-vallees.info/>



Une page facebook de la commune est à votre disposition :



<https://www.facebook.com/Les-Vallees-de-la-Vanne-911132842275595>



Soyez alerté en temps réels, par SMS, des incidents sur la commune en installant l'application «PanneauPocket» sur votre smartphone et en sélectionnant **Les Vallées-de-la-Vanne** comme favori.



France services

Liberté
Égalité
Fraternité

France-Services vous dirigera dans vos démarches administratives, *uniquement sur rendez-vous*,

5 Route du Miroir
Tel. : 03 73 74 95 86
ou france-services@les-vallees-de-la-vanne.fr

Vous pouvez les joindre par téléphone, du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures, fermé le mercredi après-midi.

France-services dispose d'une page facebook :

<https://www.facebook.com/89320MSAP>

Une liste de près de 600 adresses et numéros de téléphone sur le territoire regroupe les numéros d'urgence, la santé, les associations, les administrations, à l'adresse mail suivante :

<https://les-vallees-de-la-vanne.fr/fs-adresse/>

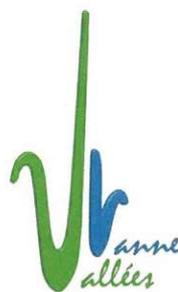


Pour les problèmes d'ordures ménagères, de déchèteries, d'assainissement non collectif appelez la Communauté de Communes de la Vanne-et-du-Pays-d'Othe

Tel. : 0386867099 ou
<https://www.ccvannepayssothe.fr/>

Et en désespoir de cause, vous pouvez toujours vous adresser à la mairie de votre village aux heures de permanence ou par téléphone au :

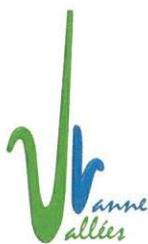
- 03 73 74 95 82 pour la mairie de Chigy
- 03 73 74 95 84 pour la mairie de Theil-sur-Vanne
- 03 73 74 95 85 pour la mairie de Vareilles



QUI FAIT QUOI ?

IL EST DIFFICILE DE FAIRE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNE LES VALLÉES-DE-LA-VANNE ET CELLES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VANNE ET DU PAYS D'OTHE (CCVPO). NOUS ALLONS ESSAYER DE VOUS LES PRÉCISER.

LES COMPÉTENCES COMMUNALES



La commune est le dernier échelon à avoir une clause de compétence générale. En français courant, elle peut légalement intervenir sur tous

les sujets, excepté les compétences transmises à l'intercommunalité, si elles ne peuvent être partagées.

Il reste donc à notre commune :

- L'état civil : tenue des registres, célébration des mariages.

- La vie électorale,
- La gestion de la voirie **communale**,
- La gestion des cimetières,
- La gestion du scolaire et du périscolaire dans les écoles primaires,
- La gestion et création des structures de petite enfance,
- Culture et tourisme local,
- La gestion du patrimoine communal,
- Les pouvoirs de police du maire, sécurité, salubrité,

- La mobilité,
- L'action sociale,
- Les équipements sportifs,
- Le soutien aux associations locales.
- La gestion de l'eau potable, en attendant un transfert complet de compétences à la communauté de communes en 2026 au plus tard
- L'assainissement jusqu'en 2021
- La santé





COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES

1- Aménagement de l'espace : plans locaux d'urbanisme, schéma de cohérence territoriale, schémas d'assainissement

2- Actions de développement économique création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique.

Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

Développement du tourisme : création, gestion et fonctionnement d'offices de tourisme, de syndicats d'initiative, de locaux pour la conservation du patrimoine local,

Information et promotion du Territoire

Organisation ou aide financière à l'organisation des manifestations culturelles, touristiques et sportives, d'intérêt communautaire, dont la liste sera arrêtée annuellement par le Conseil communautaire. Une même manifestation ne pourra pas être subventionnée par une commune et par la Communauté de communes. Sont exclues les aides au fonctionnement des associations qui restent de la compétence des communes.

3- GEMAPI, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

4- Aires d'accueil des gens du voyage, aménagement, entretien et gestion

5- Collecte tri et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés, avec installation, gestion et fonctionnement d'aires de tri, de déchèteries, de décharges de classe III

6- Assainissement collectif à compter de 2021

7- Eau à compter du 1^{er} janvier 2026

COMPÉTENCES OPTIONNELLES DE LA CCVPO

1- Protection et mise en valeur de l'environnement : sites Natura 2000

2- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire : gymnases de Cerisiers et de Villeneuve l'Archevêque ainsi que les terrains de sports attenants aux gymnases. Gestion des annexes culturelles du collège ainsi que des locaux et terrains y afférents. Gestion de la Piscine de Cour-

genay et du terrain de camping et loisirs attenant

3- Action sociale d'intérêt communautaire. Compétence en matière de création et gestion d'équipements, coordination et accompagnement des actions menées par les diverses associations et organismes public dans le cadre des Relais d'Assistants Maternelles. Mise en œuvre d'un contrat enfance Jeunesse avec la CAF et la MSA dans ce cadre.

4- SPANC : Création et gestion d'un service Public d'Assainissement non Collectif intercommunal

COMPÉTENCES FACULTATIVES

1- Entretien des jeux, du terrain et du mobilier urbain des aires publiques de loisirs et d'accueil, sur les terrains mis à disposition par les communes et déclarés d'intérêt communautaire et sur l'aire de service jouxtant le parking du Conseil Départemental de la Grenouillère à Chigy.

2- Compétence en matière d'établissement et d'exploitation d'infrastructures et de réseau de communication électronique (internet, téléphone).

3- Accompagnements dans les cars scolaires.

RELATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVEC LA COMMUNE



Jusqu'à présent n'ont été transférées que les compétences obligatoires et quelques optionnelles (pour être en conformité avec la loi). Des marges de manœuvres intéressantes ont été conservées pour ceux qui souhaitent gérer leur commune.

Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue que la mutualisation de

certains moyens peut entraîner, à moyen terme, un transfert de compétence vers la Communauté de Communes. Tout cela doit se faire dans les règles de l'art, avec une volonté marquée des élus à aller dans ce sens.

Le transfert de compétence se doit d'être respectueux du contribuable. S'il y a transfert de compétence pour un service identique, l'équivalent de la fis-

calité versée en plus à la communauté devrait engendrer une fiscalité en moins sur la commune.

L'augmentation de fiscalité peut s'entendre, quand un nouveau service, qui n'existait pas auparavant, est mis en place. Nous ne pouvons pas envisager, en tant qu'élus, autre chose que de veiller à la stabilité de la fiscalité sur nos collectivités.

OUVERTURE DES MAIRIES

MONSIEUR LE MAIRE REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS

Pour les questions générales (sacs jaunes, carte de déchèterie,) vous pouvez vous adresser à n'importe laquelle des mairies de la commune.

Pour les problèmes d'urbanisme, cadastre, PLUI, s'adresser à la mairie de Vareilles au 03 73 74

75 85 ou à l'adresse mail : urbanisme@les-vallees-de-la-vanne.fr

Pour les questions d'état-civil, cimetières, location de salle des fêtes, s'adresser à la mairie de votre village :



MAIRIE DE CHIGY

1 rue du Guichet à Chigy

Tel. : 03 73 74 95 82

Adresse mail : mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr

Permanences :

le lundi de 13 heures à 14 heures
(avec permanence France-Services)
le jeudi de 17 heures 30 à 19 heures

MAIRIE DE THEIL-SUR-VANNE

5 Route du Miroir à Theil

Tel. : 03 73 74 95 84

Adresse mail : mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr

Permanences :

le lundi de 9 heures à 10 heures 30
le mardi de 17 heures à 18 heures
(location salle des fêtes de Theil)



MAIRIE DE VAREILLES

1 rue de l'Erable à Vareilles

Tel. : 03 73 74 95 85

Adresse mail : mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr

Permanences :

le mardi de 13 heures 30 à 14 heures 30
(avec permanence France-Services)
le jeudi de 17 heures 30 à 19 heures



ESPACE FRANCE-SERVICES – LA POSTE

VOUS DISPOSEZ D'UN ESPACE DE SERVICES 5 ROUTE DU MIROIR À THEIL QUI REGROUPE LA POSTE ET FRANCE SERVICES. LE CONSEIL MUNICIPAL L'A VOULU POUR RÉPONDRE AU BESOIN DE PLUS DE SERVICES, EXPRIMÉ PAR LES HABITANTS.



LA POSTE

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

est ouverte du lundi au samedi, le matin, de 9 heures à 12 heures. -

Téléphone : 03 86 64 28 84. -

Site internet : <https://les-vallees-de-la-vanne.fr/services.php>

COURRIER

Ce que votre Agence Postale Communale fait :



- ✓ Affranchissements manuels et dépôts d'objets ordinaires et recommandés
- ✓ Dépôt d'objets suivis
- ✓ Vente de timbres-poste
- ✓ Vente de prêts à poster
- ✓ Dépôt et retrait de lettres recommandées et suivis
- ✓ Lettres recommandées électroniques
- ✓ Dépôt de procuration de courrier
- ✓ Chrono-poste prépayé
- ✓ Contrat de réexpédition de courrier, garde de courrier et poste restante



Ce que votre Agence Postale Communale ne fait pas :

- ✗ Dépôt ou retrait de valeurs déclarées
- ✗ Contre remboursement
- ✗ Dépôt d'objets en nombre
- ✗ Chrono-poste non prépayé

SERVICES FINANCIERS

Ce que votre Agence Postale Communale fait :

- ✓ Retrait et versement d'espèces sur compte courant, post épargne et livret d'épargne dans la limite de 350€ par période de 7 jours et de 700€ pour un compte joint
- ✓ Virement de compte courant à compte épargne et de compte épargne à compte courant dans la limite de 350€ par période de 7 jours.
- ✓ Dépôt de chèques



Ce que votre Agence Postale Communale ne fait pas

- ✗ Ouverture, fermeture de comptes
- ✗ Les virements de compte à compte
- ✗ Seuls le titulaire et cotitulaire du compte peuvent faire une opération (pas les représentants légaux)



ESPACE FRANCE-SERVICES – LA POSTE

FRANCE-SERVICES

Notre Maison de Services au Public (MSAP) a été créée en janvier 2019. En la labellisant « **France-Services** » dès le 1^{er} janvier 2020, l'Etat lui a donné pour mission de répondre aux besoins de notre bassin de vie et de tout le canton de Briennon-sur-Armançon.



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

France-Services permet d'assurer le maintien du service public en milieu rural. A l'ère de la dématérialisation, Anne Charlotte Fellah et Ambre Belhabchi sont là pour vous répondre et vous aiguiller dans toutes vos démarches administratives de la vie quotidienne.

Dans ce but France-services a conventionné avec près de 20 services du territoire dont

- ▶ CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
- ▶ MSA (Mutualité Sociale Agricole)
- ▶ CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
- ▶ CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail)
- ▶ DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)
- ▶ Pôle Emploi
- ▶ La Poste
- ▶ Ministère de l'Intérieur (ANTS)
- ▶ Ministère de la Justice

- ▶ CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)
- ▶ UDAF (Union Départementales des Associations Familiales)
- ▶ Mobil'Éco
- ▶ ADAVIRS (Association Départementale d'Aide Aux Victimes d'Infraction et à la Réinsertion Sociale)
- ▶ ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)
- ▶ UNA (Union Nationale de l'Aide)
- ▶ MAIA89
- ▶ LADAPT
- ▶ Mission Locale de Sens
- ▶ Mutuelle Santé de l'Yonne

Téléphone : 03 73 74 95 86,

Adresse mail :

france-services@les-vallees-de-la-vanne.fr

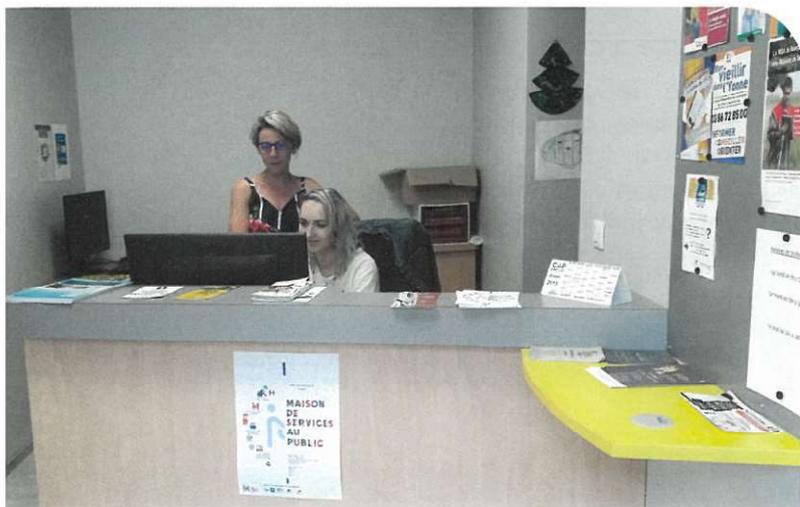
Site internet :

<https://les-vallees-de-la-vanne.fr/SAP.php>

Vous êtes reçus sur rendez-vous pris par téléphone, du lundi au vendredi.

France services a mis aussi en ligne un répertoire des numéros de téléphone des services et associations dont vous pouvez avoir besoin dans la vie quotidienne à l'adresse suivante :

<https://les-vallees-de-la-vanne.fr/fs-adresse/>



UNE MICRO-CRÈCHE À CHIGY POUR NOS POUSSINS

POUR PRÉSERVER UNE COMMUNE RURALE, IL NE FAUT NÉGLIGER AUCUN ÉQUIPEMENT AFIN D'ASSURER UNE DYNAMIQUE DE TERRITOIRE. UNE PETITE RÉTROSPECTIVE VOUS PERMETTRA AISÉMENT DE COMPRENDRE LE SENS DE LA RÉFLEXION DE CE SERVICE.



Chigy en 2000 a une population de 200 habitants. Une baisse démographique entre les années 70 et la fin des années 90 a fait reculer le nombre d'habitants et accélérer le vieillissement de la population. Les différents maires qui se sont succédés ont apporté leur pierre à l'édifice en créant une dynamique pour rééquilibrer la pyramide des âges autour des différents services indispensables à la population (école, commerce, espace de loisirs, infrastructure locale...)

Pour l'école, l'ouverture d'une 2^e classe dans les années 70, malgré sa fermeture dans les années 80, la mise en place du RPI Chigy- Foissy-Les Sièges, l'assurance d'un service transport

scolaire adapté, la création d'une cantine dans les années 2000, puis d'un service de garderie, sont toutes des actions qui ont favorisé l'arrivée de nouvelles familles avec enfant(s).

Fort de tous ces services, le village a vécu un accroissement

de population lié aussi à la situation géographique du village avec un accès facile à l'axe Sens -Troyes.

La construction de nouvelles habitations, la création et la réhabilitation de logements locatifs, par des investisseurs privés, intéressés par la faible pression fiscale de la commune ont conforté la venue des familles avec de jeunes enfants. Cette fiscalité a d'ailleurs été étendue à l'ensemble de la commune des Vallées-de-la-Vanne aujourd'hui.

Vient, à la suite de ce développement du village, la question de la très petite enfance. La vie des familles a évolué, bien souvent les deux parents sont actifs ou

l'un des deux vit seul avec les enfants.

En 2007, il y avait 7 assistantes maternelles actives sur Chigy, nous n'avions pas lieu, alors, de nous soucier de la mise en place de mode de garde de la très petite enfance. Mais au fil du temps, nous avons été interpellés par les parents, puis par les services de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), sur le déficit de garde d'enfants. Dans un premier temps nous avons évoqué la création d'une MAM (Maison des Assistantes Maternelles). Notre tentative n'a pas abouti.

À la création de la commune nouvelle, nous avons repris ce dossier, toujours en partenariat avec la CAF, mais cette fois-ci avec un projet de micro-crèche.

Nous devons pérenniser les services de garde d'enfants. Toutes ces organisations adaptées aux besoins des habitants permettent à un village, comme à une ville, d'assurer le renouvellement de sa population, d'assurer son attractivité et la transmission du bâti dans les meilleures conditions.

Un bien immobilier se vendra plus facilement, si des services existent autour de celui-ci. Il est important de préserver et faire évoluer l'enveloppe urbaine, en respectant

UNE MICRO-CRÈCHE À CHIGY POUR NOS POUSSINS

tant que possible les caractéristiques de nos villages et leur patrimoine bâti.

En 2014, la commune avait fait l'acquisition d'un bâtiment, propriété d'Eau de Paris, auparavant logement attenant à la forge. C'est ce bâtiment que nous avons décidé d'aménager en micro-crèche.

En premier lieu, il nous fallait trouver les financements pour une telle réalisation. Notre dossier a retenu toute l'attention de la région Bourgogne Franche-Comté parmi les projets considérés comme structurants pour le territoire. En respectant certaines exigences de la CAF, financeur majoritaire, et des services de l'État au titre de la DETR, sur la construction, nous sommes arrivés à un financement de 80% de notre projet.

Après plusieurs hypothèses évoquées avec les différents partenaires (CAF, PMI, région BFC...) un cabinet d'architecte nous a assisté dans l'ébauche, puis la réhabilitation et la construction de

ce bâtiment, tout en respectant les normes en vigueur.

Lors de la consultation des entreprises, nous avons opté pour une entreprise générale, assurant ainsi le suivi de la totalité des corps de métiers devant intervenir. La synchronisation et la coordination de l'intervention de chacun sont primordiales pour assurer le bon fonctionnement du chantier.

Le bâtiment a été entièrement vidé à l'intérieur, les planchers des deux niveaux refaits à neuf.

Le mode de chauffage exigé par la région pour bénéficier des financements est assuré par un plancher chauffant avec une pompe à chaleur.

Nous avons eu un peu de retard sur ce chantier durant la période que nous venons de vivre, avec notamment, l'arrêt de production pendant plus de 2 mois de l'entreprise fabriquant les fenêtres et portes d'habitation. Les différents protocoles sanitaires n'ont pas facilité la tâche. Il nous faut souligner la bonne volonté des entreprises pour mener à bien leur mission.

Nous sommes arrivés aujourd'hui dans



la phase de finition sol, peinture, aménagement extérieur.

Pour la gestion de cette structure une association a été créée, en début d'année, «les Poussins». Son but est d'assurer le fonctionnement de la micro-crèche.

Un référent technique a été embauché pour écrire le projet pédagogique de l'établissement. Il lui revient la tâche également de procéder au recrutement du personnel de la micro-crèche, en collaboration avec le bureau de l'association.

Nous avons aussi envisagé la création du partenariat avec la classe maternelle à proximité.

En fonction de l'avancée du chantier l'ouverture est envisagée pour le début novembre.

N'hésitez pas à nous consulter pour toute information. Nous sommes à votre disposition.

Pour toute demande de renseignement merci d'adresser vos mails à l'adresse suivante :

lespoussins@les-vallees-de-la-vanne.fr



ÉCOLE D'HIER, ÉCOLE DE DEMAIN

LA VITALITÉ DE NOS VILLAGES DÉPEND DES MOYENS QUE NOUS ENGAGEONS. N'OUBLIONS PAS QUE LA PREMIÈRE STRUCTURE QUI ANIME LE CŒUR D'UN VILLAGE, LÀ OÙ LE SERVICE EXISTE ENCORE, C'EST L'ÉCOLE, PASSAGE INCONTOURNABLE DE NOTRE EXISTENCE À TOUS. POUR CELA, IL NOUS FAUT TOUJOURS NOUS ADAPTER AFIN D'ASSURER LE MEILLEUR SERVICE AUX ENFANTS, MAIS AUSSI AUX PARENTS.

À nous, élus, d'avoir la volonté d'assumer ce service avec les contraintes de l'Education Nationale. La solidarité au sein de nos RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) est un élément indispensable pour garder un service de proximité. L'appétit féroce de certains pour créer de grands groupes scolaires est un danger pour la ruralité. L'expérience que nous venons de vivre rappelle, à qui veut bien le comprendre, que les petites structures résistent plutôt bien et s'adaptent.

Lors de la période de confinement et au début du déconfinement, l'école était facultative. Nous avons

enregistré dans nos petites structures 25 % d'élèves de retour à l'école, alors que bon nombre de villes peinaient à atteindre les 10% d'enfants en classe.

Et pour la rentrée... rien n'est figé, mais nous sommes prêts à répondre à plusieurs scénarios. Nous avons la volonté d'accueillir et de servir. Le personnel a cette même dynamique. Il faudra peut-être encore imaginer de nouvelles dispositions. Nous sommes tournés vers l'avenir avec la faculté de nous adapter sans nous résigner.

Nous tenons une nouvelle fois à remercier l'investissement de chacun pour nous épauler dans cette

situation : le personnel communal, les enseignants, les bénévoles et les élus...

Il a fallu assurer la sécurité sanitaire. Dès le début de la reprise des activités, nous avons, en effet, accueilli des enfants de soignants et des personnes indispensables à la gestion de crise. Nous avons donc investi dans du matériel de désinfection par nébulisation, en plus du ménage, cela nous permet d'assurer un «point zéro d'infection» de l'ensemble des lieux fréquentés par les enfants. Ce dispositif s'applique également aux salles utilisées par le centre de loisir.

LE REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL (RPI) NOÉ - PONT-SUR-VANNE - THEIL - VAUMORT

THEIL SUR VANNE ET SES ÉCOLES

Et pourtant l'année avait bien commencé !...

LA VISITE TRÈS ATTENDUE DU PÈRE NOËL

Comme chaque année, le père Noël est venu rendre une petite visite aux élèves de l'école maternelle et élémentaire. Les enfants ayant été très sages... Le père Noël leur a offert pour



l'école maternelle une cuisine en bois et du matériel pour la salle de motricité et pour l'école élémentaire des puzzles, des trains en bois, des jeux éducatifs. Ils ont partagé tous ensemble un goûter afin de fêter sa venue.

...ET ENSUITE LE CONFINEMENT ET L'APRÈS-CONFINEMENT SONT ARRIVÉS

Nous avons dû avec l'équipe enseignante, nous adapter face au virus du Covid 19.

Dans un premier temps, jusqu'au 11 mai, les enseignants volontaires sont venus faire classe le matin aux enfants du personnel soignant et leurs après-midis étaient consacrés à l'envoi des documents pour la continuité pédagogique des élèves.

Dans un second temps, l'école a repris pour la plus grande joie des enfants comme des enseignants, en respectant les gestes barrières et le protocole sanitaire.

Petits et grands, étaient contents de se retrouver enfin pour fêter la fin de cette année scolaire bien particulière !!!

ÉCOLE D'HIER, ÉCOLE DE DEMAIN

POUR L'ANNÉE 2020-2021

La direction de l'école est assurée par Mme Dominique GOMEZ.

Nos écoles accueillent 104 élèves de la petite section de maternelle au CE1.

- L'école maternelle comprend 3 classes : Mme Lasnier Courtaut 12 PS et 11 GS, Mme Diaz 11 PS et 12 GS, Mme Maunier 23 MS
- L'école élémentaire comprend 2 classes à Theil.

Mme Gomez 23 CP et Mme Galé 18 CE1

Les autres enfants vont dans les classes des autres communes du RPI

- A Vaumort : Mme Ragot 8 CE1 et 11 CE2

- A Noé : Mr Marques 8 CE2 et 10 CM1 et Mme Montagne 18 CM2

Horaires des écoles		
	Matin	Après-midi
Noé	8h35-12h05	14h05-16h35
Theil-sur-vanne	8h30-12h00	13h55-16h30
Vaumort	8h20-11h50	13h50-16h20
Maternelle de Theil	8h30-12h00	14h00-16h30

TRANSPORT SCOLAIRE RPI

NOÉ – PONT-SUR-VANNE – THEIL – VAUMORT

Le transport scolaire mis en place par le Conseil Régional Bourgogne Franche Comté permet

aux écoliers de se rendre à l'école de notre RPI Noé/Theil sur vanne/ Vaumort chaque jour. Il y a 2 bus :

Dans chaque bus, une accompagnatrice veille au bon comportement des enfants et au respect de

la sécurité (port de la ceinture de sécurité, cartable au sol, bruits...)

La carte de transport scolaire est gratuite sur simple demande au conseil régional Bourgogne Franche Comté.

Aller	417	420
VAREILLES - Les Vallées de Vareilles		7h56
VAREILLES - Lotissement le village		8h00
VAREILLES - Mairie		8h01
PONT-SUR-VANNE - Abri rue Adam		8h07
THEIL SUR VANNE - École		8h12
NOÉ - École	7h59	
CLOS DE NOÉ - Rue des hâtes	8h05	
VAUMORT - École	8h17	8h18
VAUMORT - Route de champfétu	8h18	
VAUMORT - Abri route de Collate	8h20	
THEIL-SUR-VANNE - École	8h23	
NOÉ - École	8h28	8h26

Retour	417	420
VAUMORT - École	16h20	16h25
THEIL-SUR-VANNE - École	16h28	
NOÉ - École	16h35	16h35
CLOS DE NOÉ - Rue des hâtes	16h38	
VAUMORT - Route de champfétu	16h48	
VAUMORT - Abri route de Collate	16h50	
THEIL-SUR-VANNE - École	16h56	16h40
PONT-SUR-VANNE - Abri rue Adam		16h45
VAREILLES - 8 rue de l'Érable		16h51
VAREILLES - Lotissement le village		16h52
VAREILLES - Les Vallées de Vareilles		16h56

GARDERIE DE THEIL

La garderie de Theil est gérée par le centre de loisir des Vallées-de-la Vanne : Les Petits pieds des Vallées. L'inscription est obligatoire, un dossier doit être rempli pour accéder à ce service. Elle est ouverte les jours d'école :

- Le matin de 7h15 à 8h30 ou de la montée dans le bus,
- Le soir de 16h30 ou la descente du bus, jusqu'à 19h00.

Depuis le 4 novembre 2019, la commune a mis en place au sein de nos garderies, le dispositif «petits déjeuners» en partenariat avec l'Éducation Nationale.

Un petit déjeuner équilibré à base de produits laitiers, céréales et fruit peut être proposé aux enfants, à la demande des parents. Une dizaine d'enfants participent à ce dispositif.

Le goûter du soir est offert par la commune.



CANTINE DE THEIL

La cantine de Theil est victime de son succès, Elle peut accueillir jusqu'à plus de cent enfants sur un seul service. En fonction des directives gouvernementales, nous allons donc devoir nous adapter.

Les repas sont fournis en liaison froide par Elite Restauration, comme à Foissy.

Dans le but d'assurer un repas de qualité à chaque enfant, la commune a adhéré au dispositif repas à 1 € pour les enfants des familles des Vallées-de-la-Vanne au coefficient familial inférieur à 800.

LE SIVOS (SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION SCOLAIRE) DE LA VANNE

CHIGY ET SES ÉCOLES

La direction de l'école de Chigy est assurée par Mme Tiffany Moutardier, enseignante pour les CM1 et CM2. Mme Thillou a pris le poste sur la classe de maternelle à la rentrée 2019. Elles ont toutes deux, ainsi que leurs collègues de Les Sièges et de Foissy sur Vanne, pris part aux différentes organisations que nous avons pu mettre en place. Grâce à la précieuse collaboration qu'elles nous ont apportée,

nous avons pu répondre aux attentes et à la réglementation imposée. Je pense que cette collaboration perdurera pour cette nouvelle année scolaire, mais comment se passera la rentrée de septembre, là est la question...

Nous accueillerons dès la rentrée 2020/2021

A Chigy : 26 enfants en petite et moyenne section de mater-

nelle et 25 enfants en classe de CM1 CM2

A Les Sièges : 25 enfants en CP et CE1

A Foissy sur Vanne : 28 enfants en Grande Section et CE2

Horaires des écoles		
	Matin	Après-midi
Les Sièges	8h25-11h55	13h45-16h15
Chigy	8h20-11h50	13h40-16h10
Foissy	8h15-11h45	13h35-16h05

TRANSPORT SCOLAIRE SIVOS DE LA VANNE

Horaires des transports						
	LES SIÈGES	CHIGY	LA GRENOUILLÈRE	FOISSY	CHIGY	LES SIÈGES
MATIN	7h50	7h58	8h00	8h08	8h17	8h23
RETOUR MATIN	11h58	12h06	12h08	12h16	12h25	12h31
APRÈS-MIDI	13h12	13h20	13h22	13h30	13h39	13h45
SOIR	16h18	16h26	16h28	16h36	16h45	16h51

CANTINE SIVOS DE LA VANNE À FOISSY-SUR-VANNE

Pour la rentrée 2020/2021 les élus ont validé la proposition de

l'entreprise locale «Elite Restauration» pour la confection des repas en liaison froide qui seront servis sur la cantine de Foissy-sur-Vanne. Le menu «Sens

éveil» a été retenu. Il intègre des produits issus de l'agriculture biologique de fournisseurs locaux. Cela correspond à la démarche de valorisation des producteurs

ÉCOLE D'HIER, ÉCOLE DE DEMAIN

locaux vers laquelle nous souhaitons nous engager et telle que la réglementation a prévu de l'imposer. En parallèle des animations ludiques (thèmes, éducation aux goûts) autour des repas sont programmées pour enrichir ces moments conviviaux.

Dans le but d'assurer un repas de qualité à chaque enfant, la commune a adhéré au dispositif repas à 1€ pour les enfants des familles des Vallées-de-la-Vanne au coefficient familial inférieur à 800.

GARDERIE DE CHIGY

La garderie de Chigy est gérée par le centre de loisir des Vallées-de-la-Vanne : Les Petits pieds des Vallées. L'inscription est obligatoire, un dossier doit être rempli pour accéder à ce service. Elle est ouverte les jours d'école :

- Le matin de 7h30 au début des cours ou de la montée dans le bus,
- Le soir après la fin des cours ou la descente du bus, jusqu'à 18h30.

Depuis le 4 novembre 2019, la commune a mis en place au sein de nos garderies, le dispositif «petits déjeuners» en partenariat avec l'Éducation Nationale.

Un petit déjeuner équilibré à base de produits laitiers, céréales et fruit peut être proposé aux enfants, à la demande des parents. Une dizaine d'enfants participent à ce dispositif.

Le goûter du soir est offert par la commune.

NOTRE CENTRE DE LOISIRS «LES PETITS PIEDS DES VALLEES»

C'est parti pour une nouvelle année !!

Début janvier, nous avons fêté les rois et reines au grand plaisir des enfants.

Ensuite, nous avons préparé le carnaval. Nous avons défilé dans les rues du village avec Mr Carnaval que nous avons brûlé par la suite sur le terrain derrière la salle des fêtes.

Le centre de loisirs a dû fermer ses portes le temps du COVID 19 et a pu rouvrir pour cet été en respectant le protocole sanitaire et les gestes barrières.

UN ÉTÉ AU CENTRE DE LOISIRS

Pour commencer le début de l'été, nous avons habillé notre mascotte Georgette de sa tenue d'été : un beau maillot de bain,



un chapeau et les palmes. Les enfants ont ajouté des dessins de coquillages, de poissons, de baleines et dauphins pour créer un univers de plage et de mer.

Des ateliers cuisine ont été réalisés également (gaufres, churros).

Un journal du Centre de Loisirs a été écrit par les enfants,

Grandir aux Vallées-de-la-Vanne

(une histoire a même été créée «Les mystères de la salle des fêtes»), des grilles de jeux et des interviews.

Une semaine sera consacrée au jeu Fort Boyard où les enfants participeront à des épreuves mythiques telles que la main dans les jarres, le jeu d'image à retrouver.

ET POUR L'ANNÉE 2020-2021

Nous devons encore attendre les directives gouvernementales. Une chose est sûre il sera ouvert. Il a montré, lors de cette crise, le rôle irremplaçable qu'il joue dans les familles dont les deux parents travaillent. Merci aux animatrices qui ont su être présentes dès que nous leur avons demandé.

Animation physique et artistique, lecture, créativité, imagination, vie en société, distanciation physique, gestes barrières,

pas simple pour elles de jongler avec tout cela. Nous pouvons leur faire confiance.

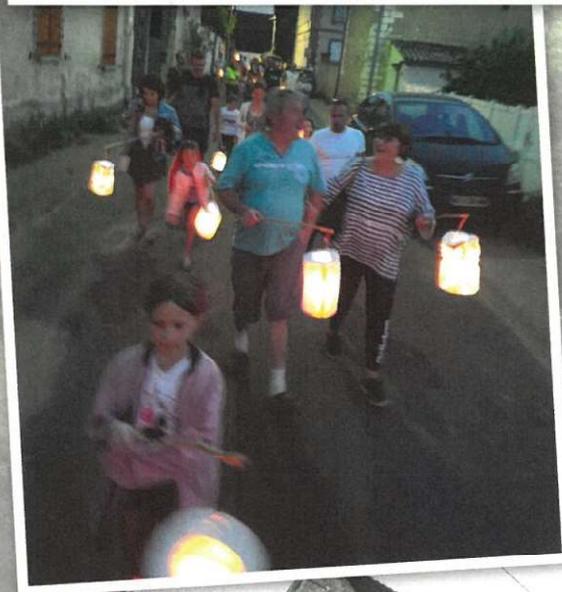
«Les Petits Pieds des Vallées» accueillent les enfants scolarisés en Primaire de 7h15 à 19h00 les mercredis et pendant les vacances scolaires de la Toussaint,

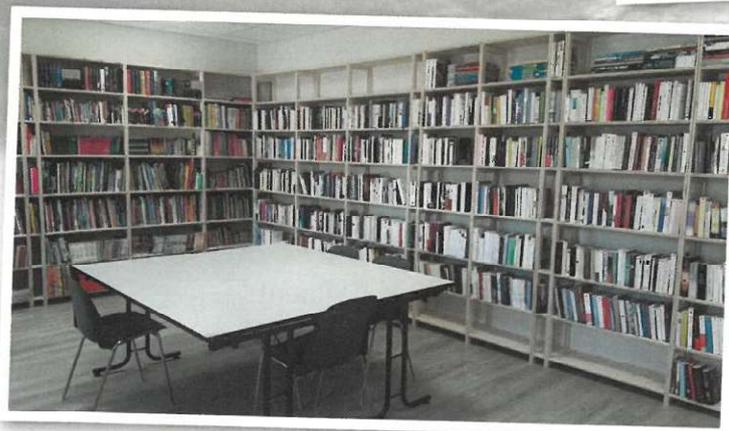
de février, de Pâques et une partie des grandes vacances.

Pour en savoir plus sur nos écoles vous pouvez aller sur notre site internet à l'adresse suivante :

<https://les-vallees-de-la-vanne.fr/ecoles.php>







LA MAISON DES ASSOCIATIONS EST OUVERTE À VAREILLES

La force de Vareilles se retrouve dans ses associations. Il était bien normal que la commune les accompagne et les soutienne en aménageant cette maison des associations.

En bas une salle de 73 m² avec placards pour stocker le matériel

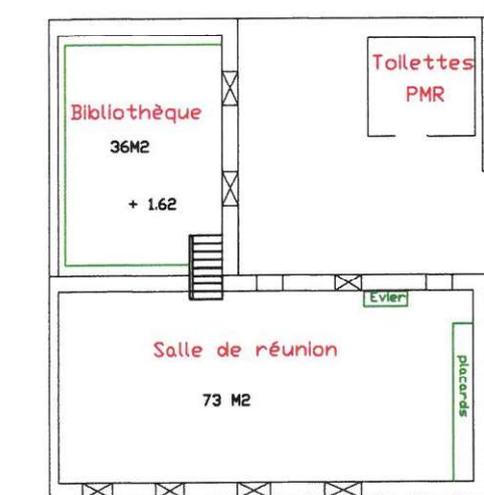


permettra des réunions «sécurisées covid» et des animations dans une pièce qui a été conçue pour elles.

A mi-étage la bibliothèque «Plaisir de Lire» a déjà installé ses 7000 livres sur 120 mètres d'étagères réalisées par Bernard Coquille.

Des toilettes PMR de près de 6 m² de surface, chauffées ont été installées à l'extérieur du bâtiment pour ne pas diminuer la surface de la salle commune et pour permettre l'utilisation des toilettes lors des manifestations sur le village (Saint de Glace, 14 juillet...)

Rez de Chaussée et 1er étage



RUE DU FAYS

BIBLIOTHÈQUE PLAISIR DE LIRE

Son but est de développer et partager la lecture et la culture en milieu rural. La bibliothèque «Plaisir de Lire» est implantée



dans ses nouveaux locaux à la maison des associations 1 rue du Fays à Vareilles et anime trois points lecture : Les Sièges, Theil-sur-Vanne et Vaudeurs.

Une fois par mois Plaisir de Lire se déplace sur les écoles de Chigy, Foissy-sur-Vanne, Theil-sur-Vanne, Les Sièges, Noé et Vaudeurs pour prêter des livres aux écoliers.

Ouverture à Vareilles tous les samedis matin de 9 heures à

12 heures, à la maison des associations

Ouverture à Theil-sur-Vanne les premiers vendredis du mois de 13h45 à 16h15 salle des associations.

CONTACT :

Aline Clément

au 0386882311

ou au 0607423495,

mail : alineclem48@orange.fr

L'AMITIÉ DE 4 VILLAGES



L'Amitié de 4 villages cherche à développer des activités culturelles et de loisirs permettant de créer des liens d'amitié entre les aînés des 4 villages (Malay-le-Petit, Noé, Vaumort et les Vallées-de-la-Vanne (Theil, Vareilles, Chigy)). Elle re-

groupe plus de cent adhérents «seniors»

En période «normale» les adhérents de l'Amitié de 4 villages se retrouvent tous les mercredis après-midi (sauf juillet et août) alternativement dans une des salles des fêtes de Noé, de Theil-sur-Vanne ou de Vaumort.

De nombreuses sorties sont généralement organisées (voja-

ges, pique-nique, sorties théâtre, balades...). Nous attendons l'évolution de la situation sanitaire pour organiser, en septembre, notre année d'activité.

CONTACT :

Jean-Pierre Amiot :

06 34 59 90 40

mail : jpamiot@wanadoo.fr

CLUB DES 4 SAISONS

Le Club des 4 Saisons de Vareilles a pour but de lutter contre l'isolement en milieu rural.

Des après-midis récréatives sont organisées tous les jeudis hors vacances scolaires dès 14 heures de janvier à décembre (jeux de société/ belote, rami, scrabble...)

CONTACT :

Claudine D. se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au 03 86 88 33 94 ou 06 70 18 16 76



LE JARDIN DE L'ÉRABLE -AÎNÉS – SOUTIEN AUX AIDANTS-

Le Jardin de l'Erable est une association née d'une réflexion commune de l'UNA, de l'ADMR et d'un certain nombre d'habitants des Vallées-de-la-Vanne : un des enjeux de notre territoire est le maintien le plus longtemps possible à domicile, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, quand elles le souhaitent ou si elles n'ont pas d'autre choix.



L'association «Le jardin de l'Erable» accueillera, à la journée ou à la ½ journée, dans ce bâtiment, mis à leur disposition 1 rue de l'église à Vareilles, les personnes âgées ou dépendantes. Leurs aidants éventuels pourront ainsi faire une pause.

Les activités démarreront en fonction de la situation sanitaire au 4^e trimestre 2020.

CONTACT :

mail : contact@jardin-erable.com

Tel. : 07 56 27 19 90 – 09 74 77 73 50



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE CERISIERS



Gymnastique Volontaire
de **CERISIERS**

La section de Gymnastique Volontaire a enregistré, pour la saison 2018/2019, 56 licenciés. Nous constatons que peu de nou-

veaux séniors viennent nous rejoindre. De la motivation ami(e)s retraité(e)s ! Le mouvement c'est la vie.

Différents cours de GYMNAS-TIQUE VOLONTAIRE, adaptés à chacun, ont lieu au gymnase de Cerisiers route de Villechétive : le mardi soir et le jeudi matin (adulte, tonique, gym douce...)

CONTACT :

Pour tout renseignement : contactez **Nadège** 06 25 02 17 79 ou **Sandrine** au 06 10 51 98 47

CHIGYM'FORM

Remise en forme, l'association est affiliée à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire.

Les cours sont dispensés, à la salle des fêtes de Chigy par

une animatrice diplômée et sont adaptés à tous les niveaux. Différents agrès sont mis à la disposition des participants, le tout en musique et dans la bonne humeur.

Tous les lundis soir de 18h 45 à 19h 45 hors vacances scolaires

CONTACT :

Nathalie LECORCHÉ
mail : natlec@neuf.fr

LE TENNIS THEILLOIS



Association affiliée à la Fédération Française de Tennis

Terrain de tennis de Theil ouvert toute l'année, de préférence par temps sec et au gymnase

de Cerisiers à des créneaux réservés.

CONTACT :

Christophe GUICHARD
Tel. : 06 32 53 89 87
et mail : criscarpe@hotmail.com

CREARTIS'

CRÉARTIS' FÊTE SES 10 ANS CETTE ANNÉE !

Cette association culturelle de Vareilles a pour but de promouvoir l'art et la culture en milieu rural.

ACTIVITÉS :

- Cours de dessin et peinture et animation scrapbooking.
- Animations ponctuelles autour de l'art 3 à 4 samedis par saison.
- Présentation du travail réalisé dans l'année lors de

la Fête des Saints de Glace

- Exposition collective de peinture en juin
- OTHAZAR (exposition d'art au jardin) ou Brocante des Artistes une année sur deux en septembre
- Marché d'avant l'Avant fin novembre.
- Horaires/période d'activité : dessin, peinture, Les mer-

credis de 14h à 19h30 hors vacances scolaires de septembre à fin juin

- Scrapbooking le mardi tous les 15 jours à partir de 18h30 hors vacances scolaires de septembre à fin mai

CONTACT :

Claudine D.

03 86 88 33 94
ou 06 70 18 16 76.

FÊTES ET ANIMATIONS DANS NOS VILLAGES

Chaque village possède son association qui organise fêtes et animations dans nos villages. Toutes les animations cette année ont été annulées.

Le programme du 4^e trimestre sera élaboré au mois de septembre en fonction de la crise sanitaire.

Comité des fêtes de Chigy,
Responsable : **Patrick MORCEL**
Tel : 06 17 48 05 03
mail : patrick.morcel@gmail.com

**La Joyeuse Entente
à Theil-sur-Vanne,**
Responsable : **Guy LAMARRE**
Tel : 06 18 89 75 37
mail : joyeusement@orange.fr

*Cœur de
anne*

Cœur de Vanne à Vareilles,
Responsable : **Francis HUVER**
Tel : 06 82 46 36 92
mail : coeur.de.vanne@gmail.com

Cœur de Vanne organise

- Des balades-randonnées-découvertes de 8 à 9 Km, le premier et le troisième lundi de chaque mois (calendrier à venir en septembre). S'adresser à **Monique ROMIEUX** au 06 28 19 92 45

- Des flâneries de 5 à 6 Km sur la commune tous les mercredis. S'adresser à **Florence KALUSINSKY** au 09 50 82 04 33



SUR LES PAS DE NOTRE PATRIMOINE

Notre vallée de la Vanne a toujours été très riche, témoignages du paléolithique, une villa gallo-romaine, des abbayes. Les rois de France étaient déjà attirés par la région au XII^e et XIII^e siècle, au point d'y construire des châteaux pour y venir en villégiature.

Notre patrimoine est partout présent dans nos paysages de campagne, nos forêts, nos aqueducs.

Aux Vallées-de-la-Vanne les randonneurs peuvent parcourir sept chemins de randonnées au départ de la commune, sur plus de 70 kilomètres balisés.

Leurs traces GPX et leurs triptyques descriptifs sont téléchargeables sur le site de la Communauté de Communes de la Vanne et



du Pays d'Othe à l'adresse : <http://vanne-et-othe.com/randos-village.php> ou sur tous les bons sites internet de randonnée.

Ces 70 Km de balades peuvent être, aussi, pratiquement partout, parcourues en VTT ou à cheval. (attention à quelques descentes très rapides).

CHIGY ET LA VALLÉE DE LA VANNE,

Pour 7,3 Km, partez à la découverte de l'ancien lavoir à linge et de l'ancien lavoir à moutons, de l'abreuvoir, de l'usine élévatrice d'eau pour l'Aqueduc de la Vanne, de l'église, de belles fermes, et enfin de l'aqueduc lui-même. Des panneaux explicatifs vous raconteront l'histoire de ces lieux.

En montant vers l'aqueduc, à la sortie de Chigy, vous pourrez admirer de très belles vues panoramiques sur la vallée de la Vanne et ses différents villages.



NATURA 2000 LA BOUCLE DES COTEAUX DE LA VANNE

De Chigy (Les Vallées de la Vanne) à Pont-sur-Vanne, ce sentier de 8,4 kilomètres, sur la rive droite de la Vanne, traverse des sites naturels intégrés au réseau européen Natura 2000 qui reconnaît la richesse de leur faune et de leur flore.

Les pelouses sèches sur craie représentent une diversité floristique importante et unique. La vue sur la vallée de la Vanne est saisissante. Des panneaux d'information,

disposés tout au long du parcours, expliquent les richesses naturelles du site.

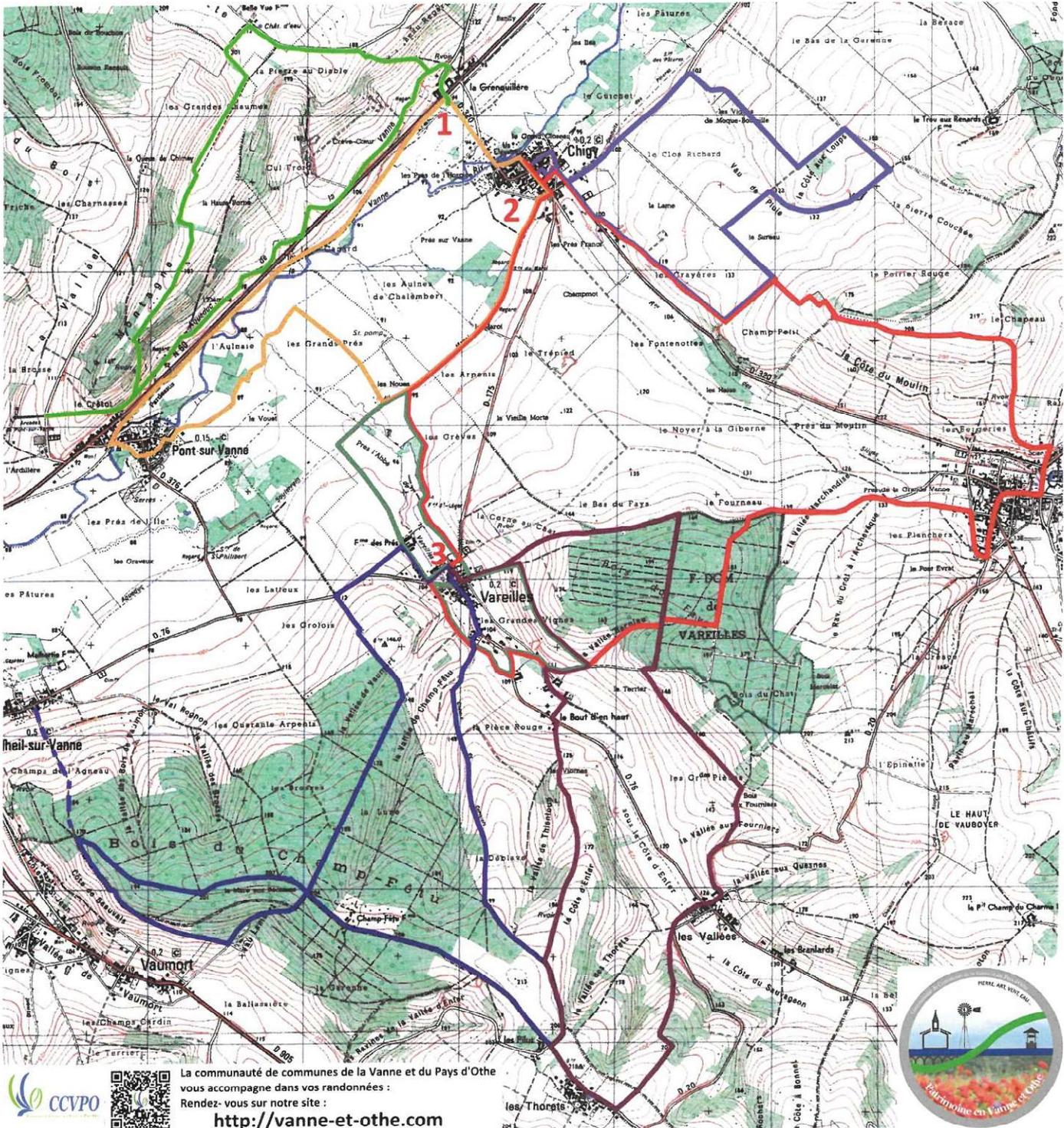
CIRCUIT DE LA VALLÉE DE LA VANNE

De Chigy (Les Vallées-de-la-Vanne) à Pont sur Vanne, 8,8 Km de balade sur la rive gauche de la Vanne, vous permettront de découvrir à Chigy le lavoir, l'usine élévatrice d'eau pour l'Aqueduc

de la Vanne qui alimente Paris en eau, l'église et de belles fermes. Vous continuerez jusqu'à Pont sur Vanne admirer les modillons sur l'église.

Le retour se fera en longeant la Vanne et la voie ferrée désaffectée.





La communauté de communes de la Vanne et du Pays d'Othe vous accompagne dans vos randonnées :
 Rendez-vous sur notre site : <http://vanne-et-othe.com>



Randonnées pédestres faciles sur Les Vallées-de-la-Vanne

Natura 2000

7,8 kilomètres
 132 mètres
 2 heures 30
 Départ 1:
 La grenouillère

Traces GPX



A la découverte de Chigy

7,3 kilomètres
 77 mètres
 2 heures
 Départ 2:
 Eglise de Chigy

Traces GPX



Les 3 villages

13,75 kilomètres
 230 mètres
 4 heures
 Départ 2 ou 3:
 Eglise de Chigy ou
 Eglise de Vareilles

Traces GPX



La Vallée de la Vanne

8,8 kilomètres
 18 mètres
 2 heures 30
 Départ 2:
 Eglise de Chigy

Traces GPX



A la découverte de Vareilles

7 kilomètres
 50 mètres
 2 heures
 Départ 3:
 Eglise de Vareilles

Traces GPX



La forêt de Champ-fêtu

13 kilomètres
 185 mètres
 3 heures 30
 Départ 3:
 Eglise de Vareilles

Traces GPX



De bourg en hameaux

10,5 Kilomètres
 250 mètres
 3 heures
 Départ 3:
 Eglise de Vareilles

Traces GPX



AUTOUR DE VAREILLES

C'est une petite balade de 7Km à travers Vareilles et la vallée du ru de Vareilles. Des panneaux racontant l'histoire du lieu sont disposés au gré des rencontres : l'église Saint-Maurice, le moulin d'en bas, la ferme des prés, la source Saint-Léger, l'ancienne maison de justice, la Croix bossée reconstruite à la fin du XX^e siècle, les sources du ru de Vareilles, le moulin d'en-haut, le lavoir autant de petites histoires à découvrir.



LES 3 VILLAGES CHIGY, VAREILLES ET LES SIÈGES

C'est une grande balade de 13,8Km, au pied du plateau du Pays d'Othe. Ces trois villages sont marqués par l'histoire du Moyen-Âge.



Vous effectuerez une belle traversée de la forêt domaniale de Vareilles et de Les Sièges. Vous découvrirez de magnifiques panoramas sur la vallée de la Vanne et les éoliennes.

LA FORÊT DE CHAMP-FÊTU

La forêt de Champ-Fêtu surplombe Theil et Vareilles sur 36 ha. Il s'agit d'une grande balade de 13 Km à travers une forêt qui a été entièrement reboisée dans les trois derniers siècles. La transformation du minerai à l'époque des gaulois, l'agriculture puis les tuileries avaient contribué au massacre de cette forêt. Au XVIII^e siècle, Champ-Fêtu était une ferme et une tuilerie dépendant de l'abbaye de Dilo



Vous pouvez partir de Vareilles mais aussi du sentier des prêtres à Theil en découvrant au passage tous les panneaux sur l'histoire de nos villages.

DE BOURG EN HAMEAUX

C'est une grande balade de 10,5 Km, dans le «Grand Vareilles» découverte du village de Vareilles et de ses panneaux historiques avant de passer par le Bout-d'en-haut, Les Pilus et les Thorets qui sont des hameaux de Cerisiers



avant de revenir par Les Vallées de Vareilles.

Le retour se fera par le bois du chat (chat = château), le bois du Fays (Fays = hêtre) et la corne du chat, autant de sites néolithiques sur la carte de la Bourgogne.

POUR RANDONNER EN GROUPE SUR LA COMMUNE VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À :

Cœur de Vanne à Vareilles, qui organise

- Des balades-randonnées-découvertes de 8 à 9 Km le premier et le troisième lundi de chaque mois (calendrier à venir en septembre).

S'adresser à :
Monique ROMIEUX
au 06 28 19 92 45

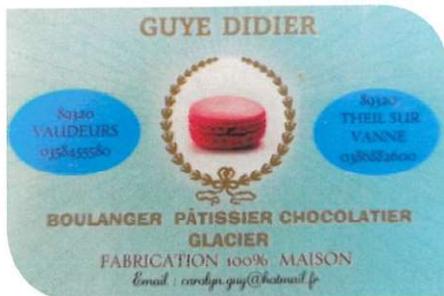
- Des flâneries de 5 à 6 Km sur la commune tous les mercredis.

S'adresser à :
Florence KALUSINSKY
au 09 50 82 04 33

Amitié de 4 villages qui organise aussi des balades certains mardis

S'adresser à :
Jean-Pierre Amiot
au 06 34 59 90 40
mail : jpmamiot@wanadoo.fr

NOS COMMERCES DE BOUCHE LOCAUX



Didier GUYE Boulanger à Theil
Fermé le lundi



Distributeur de pains
Vareilles et Chigy 7j/7



Aux deux gourmandises
Les Sièges Fermé le mercredi



Le maquis de Vareilles
Vend aussi des produits locaux



Le Sabbatin de Theil
Vend aussi vin, produits des terroirs
Tel: 0386883167



Le Bar du Moulin à Chigy
bardumoulin@hotmail.fr
Tel : 0386868206



Boucherie-charcuterie MASSARI
Passage mercredi matin Chigy, Theil et Vareilles
Passage vendredi après-midi Vareilles
Samedi matin place de la boulangerie à Theil
Passage samedi après-midi à Chigy



PIZZAS - PANINIS - HAMBURGERS > Dès 18 h

Commandes : 06 30 92 74 43

JHL Pizza
Le jeudi soir et le samedi soir
route du miroir à Theil

DÉFENDONS NOS PRODUCTEURS LOCAUX

LE MAQUIS DE VAREILLES

Le Maquis de Vareilles se veut un partenaire actif pour défendre le Pays d'Othe et ses producteurs locaux. Il distribue notamment : cidre et jus de pomme de Charlois à Boeurs-en-Othe, le miel du bal des abeilles de Martin Perrigault à Vareilles, des vins de l'Yonne, les farines et lentilles de Nature et pay-

san de Villadin, les confitures de Courson en Othe, les paniers bio des Jardins de la Croisière, et divers produits de la Ferme vivante 89.10 de Bagneaux et de la Chèvrerie des dames douces de Villiers- Louis. (ouverture vendredi à partir de 16 heures, samedi, dimanches et jours fériés)



Tel : 03 86 88 30 19

Site internet : <http://lemaquisdevareilles.fr/>

Facebook : lemaquisdevareilles/

AMAPP DE CHIGY

L'AMAPP les Paniers Bio des Prés sur Vanne est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne de Proximité. Elle regroupe des consommateurs et



des producteurs dans le but d'offrir aux consommateurs la possibilité de s'approvisionner en produits locaux issus de l'agriculture biologique et d'apporter aux producteurs l'assurance d'un revenu régulier par le biais de contrats prépayés. Le prix payé revient intégralement au producteur. Vous achetez, ainsi, en direct à des producteurs Bio à travers des contrats d'abonnement. Les produits sont livrés à l'AMAPP les paniers bio des Prés sur Vanne (forge de Chigy, 14 rue du Moulin)

le jeudi soir de 18h à 19h30 : paniers de légumes, huiles et farines, pains, vins, viandes de bœuf et de porc, volailles et charcuteries, cidre et jus de pomme, miel et produits dérivés, œufs, savons, produits laitiers, fromage de chèvre etc...

Contact : Patrick SOUSBIE

Tel : 03 86 65 25 73

Facebook : <https://www.facebook.com/Page-Amapp-Chigy-387956781981890/>

Mail : amapp.chigy@gmail.com

TERRES DU PAYS D'OTHE

Plusieurs exploitants bio du Pays d'Othe se sont regroupés pour créer l'association Terres du Pays d'Othe. Ils vendent leurs produits principalement pour la restauration scolaire dans l'Yonne, dans l'Aube et à Paris.

Vous trouverez leurs produits (légumes secs, huiles, farine, pâtes, pains) dans les magasins locaux suivants :

- Les Comptoirs de la bio à Saint-Clément

- Magasin Leclerc de Saint Denis les Sens
- Les Floralies Vannoises à Foissy sur Vanne
- AMAPP les paniers bio des Prés sur Vanne à Chigy
- La boulangerie de Theil-sur-Vanne

Site internet : <http://www.terresdupaysdothe.fr/>

Facebook : <https://www.facebook.com/terresdupaysdothe/>

Mail : contact@terresdupaysdothe.fr



JARDINS BIO EN OTHE

Aurélie et Emmanuel Cretté, produisent des céréales en agri-



culture biologique depuis 2012 et des agneaux. Ils se sont regroupés avec **Jean Wucher** maraicher biologique pour créer les Jardins Bio en Othe

Tel : 06 01 63 29 39

Site internet :

<https://www.jardinsbioenothe.fr/>

Facebook : <https://www.facebook.com/Jardins-Bio-en-Othe-2286754928270376/>

Avec deux producteurs de céréales Benoit Vallée, et Sébastien Meunier, (qui produit des céréales Bio pour nourrir des cochons Bio qui sont destinés à la vente directe de viande et de charcuterie), ils ont ouvert un magasin en vente directe à Villeneuve sur Yonne : le Court-Circuit 89

42 Bis Route De Beaudemont à Villeneuve-sur-Yonne 89500
mail : contact@lecourt-circuit.fr



CŒUR DE VANNE ET LES SAINTS DE GLACE 2020

Corona oblige, vous n'avez pas pu vous approvisionner chez votre producteur de plantes pré-

férent sur la fête des Saints de Glace à Vareilles cette année.

Cœur de Vanne vous permet de le retrouver et de le joindre en allant à l'adresse internet suivante : <https://les-vallees-de-la-vanne.fr/COEURDEVANNE/>



À VOTRE SERVICE SUR LA COMMUNE

Assistante maternelle	Myriam BARRÉ	17, rue des Sièges - Chigy	06 87 86 06 83	barre-sebastien@sfr.fr
	Florence LOURDIN	5 rue de la Cour-Fusée Chigy	06 45 71 14 62	
	Nathalie AYMONIN	18 route du pont-rouge Theil	06 35 51 40 78	thierry.aymonin@hotmail.fr
	Laëtitia BLONDELON	8 Impasse des Chenevières- Theil	06 40 07 56 00	blondelon.laetitia@orange.fr
	Sylvie ERNEST	8 rue du Parc - Theil	06 79 09 42 78	s.ernestine89@free.fr
	Lysiane LE-GOFF	10 rue du Potier - Theil	06 81 77 64 53	fredlulu89@orange.fr
	Sophie MARTHELOT	23 rue de la Tuilerie - Theil	06 09 42 02 71	sophie.marthe@live.fr
	Deborah SIBILLOTTE	1 rue de la Grève - Theil	06 88 05 17 17	deborah.madoire@orange.fr
	Maria-Manoéla TRIGO	4 Impasse des Chenevières Theil	03 86 88 37 44	
	Marie-Claire VACQUANT	12 rue du Parc - Theil	06 27 17 02 03	
	Sylvie FORISSIER	2 rue du Poncelot - Vareilles	07 50 52 70 78	
	Catherine SANCHIS	36 rue du chemin-Vert Vareilles	03 86 88 22 75	
Coiffure	SYMPHONIE COIFFURE	1 route du Pont-Rouge - Theil	03 86 65 28 63	
Couture	Monique Couture Monique TEXIER	5 rue de la Grève - Theil	06 61 13 90 49	https://www.moniquecouture.fr
Électricité générale	FABELEC	5 route de la Vallée du Parc Theil	06 60 23 74 35	goutorbe.fabien@gmail.com
Gîte	LA FERME DES PRÈS	2 rue des Près - Vareilles	06 72 58 26 0	larochemarc500@gmail.com
Miel	LE BAL DES ABEILLES Martin PERRIGAULT	5 rue des Tilleurls - Vareilles	03 86 88 30 95	mperrri@orange.fr
Restauration mobilier d'art	Christine BROUCHOUD	3 rue de l'Erable - Vareilles	03 86 88 30 19	christine.brouchoud@laposte.net
Taxi	A4 Taxis	5 rue de la Tuilerie - Theil	06 74 51 90 45	
Véhicules d'occasion	TRANSIT EXPRESS Christian Simonnet	23 route du miroir - Theil	06 18 09 21 49	christian.simonnet@wanadoo.fr
Jardinage Bricolage	LA MAIN VERTE Damien Carré	2 rue du charme - Vareilles	06 50 42 31 00	
Multiservices, Bricolage, entretien	LA MAISON'NETTE Ludovic ROLLIN	22 rue des Chenevières Chigy	06 63 54 58 79	lamaison.nette@orange.fr
Bricolage, entretien, jardinage, surveillance	Céline DUVEAU	10 rue du bas du Grand Champ - Chigy	06 83 94 54 17	
Terrassement, démolition, débaras, vente de bois	JBTD ENTREPRISE	CHIGY	06 58 01 47 31	jbtd.entreprise@gmail.com

SANTÉ

SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VANNE ET DU PAYS D'OTHE (9000 HABITANTS) LES DERNIERS MÉDECINS PARTENT À LA RETRAITE.

UNE MAISON DE SANTÉ EXISTE À VILLENEUVE-L'ARCHEVÊQUE, ET IL Y A UN PROJET DE MAISON DE SANTÉ À CERISIERS, MAIS, POUR LE MOMENT, IL N'Y A PAS DE MÉDECIN DÉSIRANT S'IMPLANTER.

ACTUELLEMENT LES RELAIS SANTÉ À PROXIMITÉ DE LA COMMUNE SONT LES SUIVANTS :



PHARMACIES

**Pharmacie
Thierry FERRAND**
6 Place de la liberté
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE
Tél : 03 86 86 74 08

**Pharmacie
Khemaies NOURI**
24 rue du Général de Gaulle
89320 CERISIERS
Tél : 03 86 96 21 77



MÉDECINS

Docteur BIAUD
1 route de Laroche
89320 - CERISIERS
Tél : 03 86 96 22 73

Docteur DANIEL
46 rue Danton
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE
Tél : 03 86 86 81 34

Docteur DELAMOTTE
3 Grande rue
89320 ARCÉS-DILO
Tél : 03 86 88 18 67

SOS MÉDECIN
36 rue de Paris
89100 SAINT-CLÉMENT
Tél : 3624

PÔLE SANTÉ PASTEUR
8 rue Pasteur
89100 MALAY-LE-GRAND
Tél : 03 86 88 11 24



**Françoise COURROUX
et Isabelle THIBAUT**
2, rue du Marché
89320 CERISIERS,
Tél: 03 86 96 21 17

**Claudine MAUHOSSÉ,
Ginette NOÉ
et Aline VALETTE,**
62 rue de la République
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE
Tél : 03 86 86 89 38.

INFIRMIÈRES

Nathalie BOIGNET
1 route du Pont Rouge à Theil
89320 LES VALLÉES-DE-LA-VANNE
Tél : 07 61 42 92 92

**SCP D'INFIRMIÈRES
KOHL-ROSSIGNOL**
1 rue du Guichet à Chigy
89190 LES VALLÉES-DE-LA-VANNE
Tél : 06 23 90 50 43

DENTISTES

Pierre-Olivier DONNAT
36, Place de l'Hôtel de Ville
89320 CERISIERS
Tél: 03 86 96 29 43

Cabinet MANIFACIER
34 rue Pasteur 89190
VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE
Tél : 03 86 86 72 28.

DIÉTÉTICIENNE - NUTRITIONNISTE

Audrey LEVASSEUR

2 place de la Liberté
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE
Consultation sur rendez-vous
Tél : 06 84 31 38 12

OSTÉOPATHE D.O.

Romain VORS

2 rue du Marché
89320 CERISIERS
Tél : 06 77 92 48 16

KINÉSITHÉRAPEUTES

Eric GALTIER

2, rue du Marché
89320 CERISIERS
Tél : 03 86 96 21 44

Aurélié DEPARNAY-BABRON

Tél : 03 86 95 13 61

et Luana SILVERIO

Tél : 03 86 95 93 55
24 route de Bagneaux
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE

Dominique PERNET

(podologue)
68, rue de la République
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE
Tél : 03 86 86 73 01.

Florentina JEHANNO

(à domicile)
12bis route de Bagneaux
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE
Tél : 03 86 64 77 03
ou 06 42 95 47 62.



URGENCES

HÔPITAL

SENS : avenue Pierre de Coubertin
Tél : 03 86 86 15 15

CLINIQUE PAUL PICQUET

12 rue Pierre Castets 89100 SENS,
Service d'accueil et de soins
03 86 65 91 82.
Ouvert 7J/7 de 8h00 à 20h00.

FAIRE LE 3966

la nuit, le week-end ou les jours
fériés quand on a besoin d'un con-
seil ou d'un avis médical et que
son cabinet médical est fermé



LA SANTÉ AU QUOTIDIEN : LA MUTUELLE

La commune a décidé de prendre
notre projet de santé par l'autre
bout, les patients, par la proximité
avec les habitants.

Nous sommes, tout d'abord, por-
teurs du projet de la mutuelle com-
munale.

Cette **Mutuelle de santé de l'Yonne** est effective depuis le 1^{er} janvier 2019. Les tarifs sont particulièrement intéressants.

Mieux qu'un long discours, vous pouvez aller consulter le site internet : <https://mutuelle-sante-yonne.fr/> et vous rendre compte par vous-mêmes... ou tout simplement aller à France-Services 5 Route du Miroir ou Tél : 03 73 74 95 86 vous renseigner et remplir, si cela vous intéresse, les documents sur place. Une permanence de la mutuelle est tenue une fois par mois dans les locaux de France-Services

LA SANTÉ AU QUOTIDIEN : LA TÉLÉMÉDECINE

Parallèlement nous travaillons sur la «santé connectée». Cette télémédecine est intéressante en complément de l'offre de soin local, mais non en remplacement. En effet, l'œil du médecin restera, toujours, indispensable. Elle doit permettre d'orienter les malades plus efficacement.

67% des personnes qui ont répondu au questionnaire sont favorables à cette solution. Nous envisageons de la mettre en œuvre et réfléchissons aux trois solutions proposées : un lieu dédié, en itinérance chez l'habitant, ou dans un véhicule aménagé.



LA MOBILITÉ, UN CHANTIER ESSENTIEL

La mobilité est un sujet qui revient régulièrement à l'ordre du jour. Il est devenu indispensable pour chaque habitant de se déplacer. Mais les contraintes deviennent de plus en plus compliquées. Notre commune, comme toutes les collectivités locales doit participer à la réflexion et à la recherche de solutions.

Comment garder un lien social ? Comment vivre en milieu rural ? Comment se rendre à son travail ? Comment faire ses courses ? Comment accéder aux soins médicaux... quand on est privé d'autonomie de déplacement ? Toutes ces questions sont récurrentes, quel que soit le sujet traité. La solution unique n'existe pas, c'est un ensemble d'organisations complémentaires qui assurera l'efficacité de notre réponse.

Le sujet a été abordé, lors d'un atelier du PCAET (Plan Climat Air Energie du Territoire) où le partage d'idées et de solutions déjà mises en place dans d'autres communes, a permis de procéder à un premier tri de ce qui est envisageable, ou pas, aux Vallées-de-la-Vanne (co-voiturage, minibus, autostop organisé en local style 'rezo pouce')



Pour cette dernière idée, il suffit de jouer le jeu en acceptant de co-voiturer, sur des petites distances, un ou plusieurs habitants des Vallées-de-la-Vanne,

en répondant à une demande formulée sur l'application. C'est un nouveau mode de déplacement local, flexible, convivial, économique et écologique. A réfléchir...

Nous avons répondu à un appel à projet, pour mettre en place des actions à destination de nos aînés et des personnes en attente de solution de mobilité. Ce projet, porté par la communauté de communes du Jovinien, en partenariat avec la structure **France-Services** de la commune, a reçu le soutien financier de la Convention des Financeurs départementale. Nous vous ferons découvrir ce programme dès qu'il sera finalisé.



Nous avons conventionné avec **l'association Mobil'Eco** qui aide les travailleurs, sans moyen de déplacement, à retrouver un emploi, soit par le prêt de véhicules soit par une aide à l'acquisition d'un véhicule. Cette association permet d'accéder à un garage solidaire. N'hésitez pas à consulter **France Services** si vous en avez besoin.



La plateforme MOBIGO est une structure gérée par la Région, à l'adresse : <https://www.viamobigo.fr/>



La ligne Flacy-Sens passe le matin et en début d'après-midi à Chigy et le Petit Villiers et le retour se fait à midi et en fin d'après-midi aux mêmes endroits. Les horaires et conditions de réservation sont à l'adresse suivante :

<https://les-vallees-de-la-vanne.fr/services/transportbus-2.pdf>

La ligne Arces-dilo-Sens, en période scolaire, passe le matin à Vareilles (Mairie) et Theil (rue de la Grève) et le retour se fait en fin d'après-midi aux mêmes endroits. Les horaires et conditions de réservation sont à l'adresse suivante : <https://les-vallees-de-la-vanne.fr/services/transportbus-1.pdf>

La voie douce de Sens à Baigneaux, à l'emplacement de l'ancienne voie ferrée, est programmée dans le cadre du PETR et déjà financée par la Région. Les contrats de mise à disposition des terrains doivent être signés, prochainement, avec SNCF- Réseau. Cette voie douce permettra la circulation des piétons et vélos à l'exclusion des engins motorisés.

Dans le questionnaire, vous nous avez demandé des antennes vers nos villages, des aires de repos... Tout cela est à étudier prochainement ensemble.

BIEN VIVRE ENSEMBLE AUX VALLÉES-DE-LA-VANNE

C'est aussi respecter ses voisins, les habitants et le milieu dans lequel vous vivez. Il y a une vie à la campagne et les bruits de la campagne, sonnerie des cloches, coqs, chasseurs, agriculteurs, existent.

Vous retrouverez un certain nombre de principes détaillés à l'adresse suivante :

https://les-vallees-de-la-vanne.fr/affichage/AR_2018_090.pdf



POUR RAPPEL :

L'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux propriétaires ou locataires riverains de la voie publique. Ils sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs et des caniveaux et sur toute la largeur, au droit de leur façade, en toute saison. Le nettoyage concerne le balayage, mais aussi le désherbage des trottoirs.



Les chiens doivent être tenus en laisse dans l'espace public.

Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'animaux de procéder immédiatement, par tous les moyens appropriés, au ra-



massage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique, ainsi que dans les espaces verts publics et les aires de jeux pour enfants.

Il est expressément interdit de jeter sur la voie publique des ordures ou immondices quelconques.

Les poubelles sont sorties sur la voie publique la veille au soir de la collecte après 18 heures. Les poubelles sont rentrées par les usagers dès que possible après le passage de la benne et sont tolérées sur la voie publique jusqu'à la fin du jour de collecte.



Les travaux de bricolage et de jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses,



raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectuées que

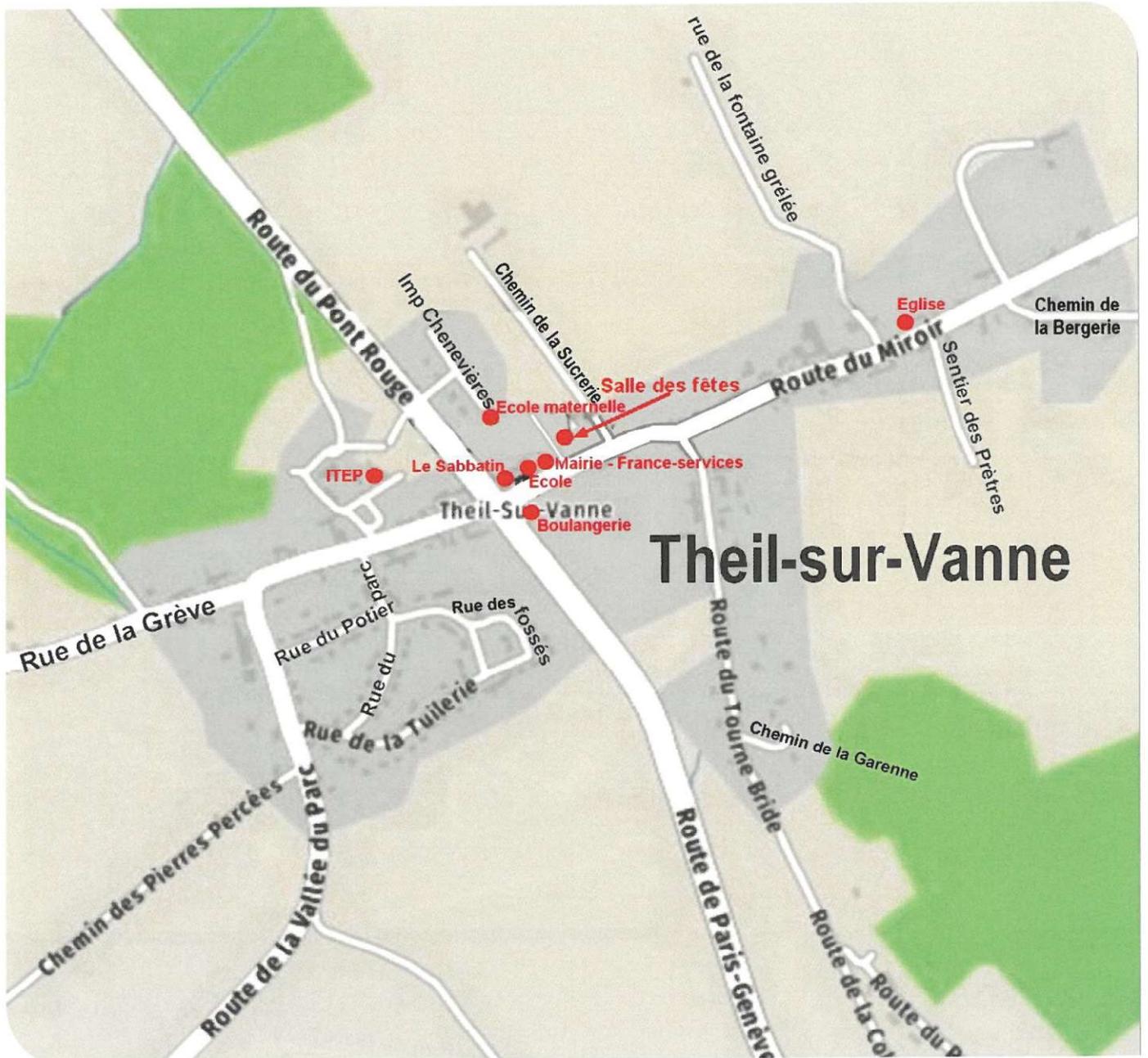
- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

Les professionnels ne sont pas concernés par ces horaires.

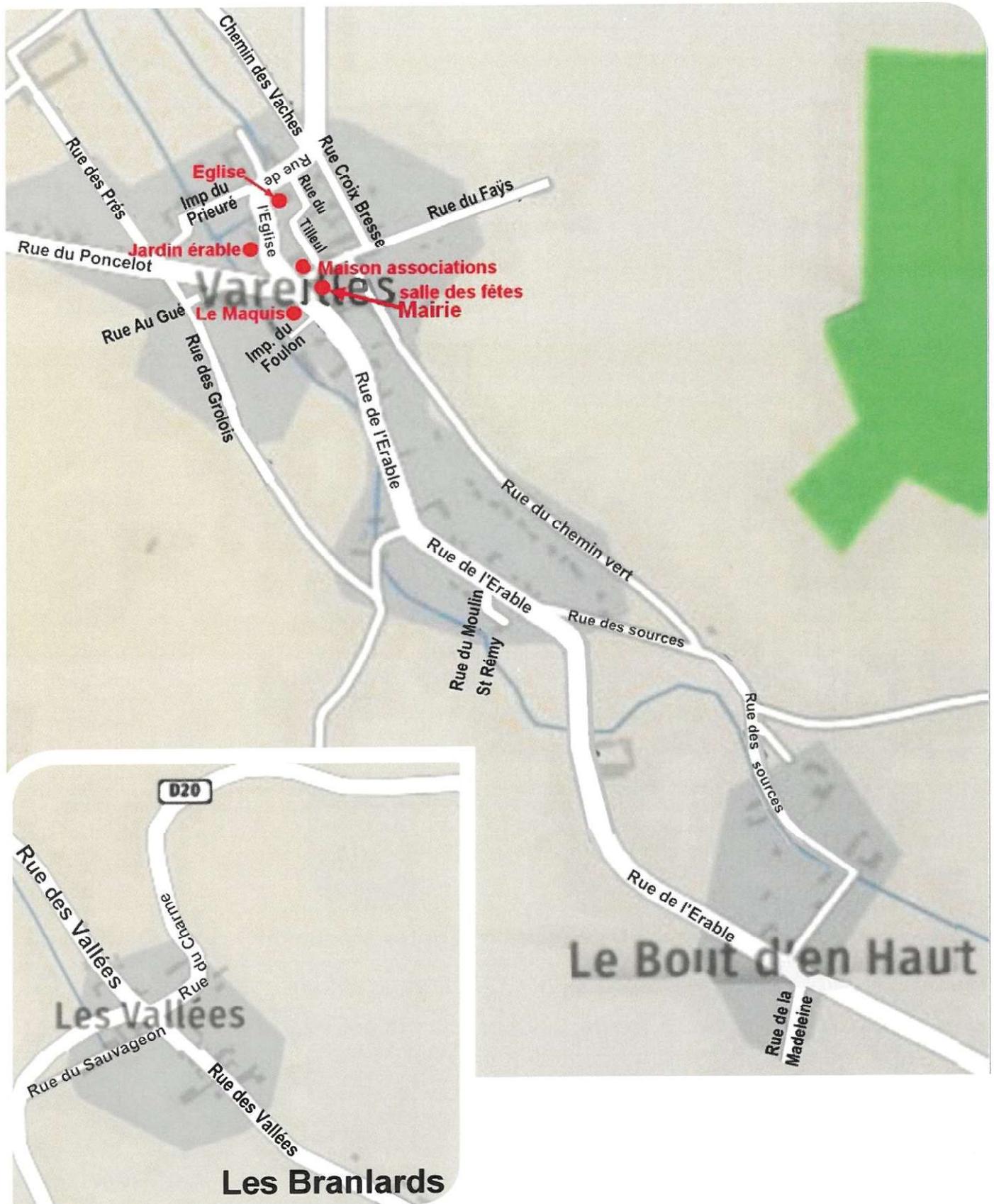
Il est interdit de brûler tout déchet et notamment les déchets verts à l'air libre.



PLAN DE THEIL



PLAN DE VAREILLES



NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



Luc Maudet
Maire des Vallées
de la Vanne
et Maire délégué
(CHIGY)



Bernard Romieux
1^{er} adjoint au Maire
des Vallées de la
Vanne
(VAREILLES)



Magalie Théroué
2^e adjointe au Maire
des Vallées de la Vanne
et Maire déléguée
(THEIL-SUR-VANNE)



Francis Huver
3^e adjoint au Maire
des Vallées de la Vanne
et Maire délégué
(VAREILLES)



Laëtitia Berthelin
4^e adjointe au Maire
des Vallées de la
Vanne
(CHIGY)



Guy Lamarre
5^e adjoint au Maire
des Vallées de la
Vanne
(THEIL-SUR-VANNE)



Bernard Coquille
conseiller municipal
avec délégation gestion
du personnel technique
(THEIL-SUR-VANNE)



Henri Troesch
conseiller municipal
(THEIL-SUR-VANNE)



Claudine Leclerc
conseillère
municipale
(VAREILLES)



Martine Vajou
conseillère
municipale
(VAREILLES)



Marie-Josée Masson
conseillère municipale
(VAREILLES)



Sylvie Mosimann
conseillère
municipale
(CHIGY)



Louis Boucheny
conseiller municipal
(VAREILLES)



Maryse Bourgeois
conseillère municipale
(THEIL-SUR-VANNE)



Sophie Marthelot
conseillère municipale
(THEIL-SUR-VANNE)



Olivier Brault
conseiller municipal
(CHIGY)



Michael Laventureux
conseiller municipal
(CHIGY)



Eliane Anstett
conseillère municipale
(CHIGY)



Karym Fellah
conseiller municipal
(THEIL-SUR-VANNE)



Angélique Schneider
conseillère municipale
supplémentaire (CHIGY)